

→ JOSEPH KOLLIE : LE COMBAT CONTINUE

Le 10 février dernier, Joseph Kollie a été expulsé en direction du Libéria, interrompant le cycle d'études qu'il avait commencé avec succès. Le 15 juin, les élus de Franche-Comté avaient écrit au ministre des affaires étrangères afin de demander que les démarches administratives soient facilitées à Joseph Kollie pour qu'il puisse revenir achever ses études à Besançon. Le ministre a invité l'intéressé à déposer personnellement sa demande auprès de la représentation consulaire française à Abidjan, soit à plus de 1000 km de là, pour téléphoner au consulat depuis un poste fixe et demander un rendez-vous. Son Comité de soutien met donc tout en œuvre pour lui permettre d'effectuer ses démarches administratives depuis la Côte d'Ivoire. Le comité lance un appel aux dons : il reste à collecter 1 400 euros (ses déplacements et son séjour en Côte d'Ivoire). Joseph a rendez-vous au consulat de France d'Abidjan le 26 octobre à 10h. Une soirée-concert est prévue le 9 novembre salle David (sous réserve) afin de rassembler d'autres fonds pour son billet d'avion pour la France. Etablir les chèques au nom de Joseph Kollie et les expédier à : Comité de soutien à Joseph Kollie : c/o SUD Etudiant, Faculté des lettres de Besançon, 32, rue Mégevand, 25000 Besançon. Rens. sur le site <http://www.raş.eu.org/soutienjoseph/>